



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SIMULATEUR DES RETRAITES

Un simulacre pour une (mauvaise) campagne de communication

Après 2 ans de concertations, le gouvernement vient de mettre en ligne un « simulateur » du montant des pensions, en cas d'application de sa réforme. En fait, il s'agit de nouveaux cas types portant exclusivement sur les générations nées en 1980 et 1990 : aucune projection de l'impact de l'âge pivot pour celles et ceux nés avant 1975, ni sur les générations nées après 2003, qui ont le droit, elles aussi, d'avoir, dès aujourd'hui, des éléments de compréhension sur leurs futures retraites.

Plus ennuyeux encore : ces simulations ne permettent pas de calculer et de se projeter individuellement en fonction de son propre parcours professionnel. En effet, la plupart des cas étudiés sont hors sol : ce ne sont que des carrières complètes démarrant à 22 ans, alors que l'âge moyen pour la signature d'un premier CDI est de 29 ans !

De plus, un grand nombre d'éléments rendent ces données difficilement lisibles : des projections se fondant sur une carrière linéaire ou difficilement compréhensibles, notamment dans la fonction publique...

Au lieu de présenter l'évolution du taux de remplacement, les cas types sont présentés en euros constants, ce qui n'a aucune signification économique. Avec ces simulations, l'objectif du gouvernement est de :

- faire croire que les générations nées avant 1975 ne sont pas concernées alors que l'âge pivot les pénaliserait de plein fouet ;
- occulter la forte baisse des pensions qui serait provoquée par le nouveau système.

Les chiffres du gouvernement montrent que, dans le meilleur des cas, c'est seulement à 65 ans que les pensions des salariés aux revenus les plus bas seraient plus avantageuses. Encore une fois, il s'agit de comparaisons hors sol, les emplois faiblement rémunérés sont les plus associés à la pénibilité, on ne peut donc tout simplement plus les exercer passé 60 ans voire 55 ans. Ceci confirme que l'objectif de la réforme est bien de forcer les salarié.e.s à travailler plus longtemps. Rappelons que moins d'un « sénior » sur deux est aujourd'hui en activité lorsqu'il liquide sa retraite.

Les salarié.e.s et le débat démocratique méritent mieux que des simulations approximatives et partisans. La CGT exige que la transparence soit faite immédiatement sur l'impact de la réforme. Les salarié.e.s doivent enfin avoir une réponse à leurs questions : à quel âge vais-je pouvoir partir à la retraite ? Et avec combien ?

La CGT exige le retrait du projet de réforme des retraites et demande l'amélioration de notre système actuel.

Montreuil, le 19 décembre 2019